

PARTEZ À L'ASSAUT DU CIEL!



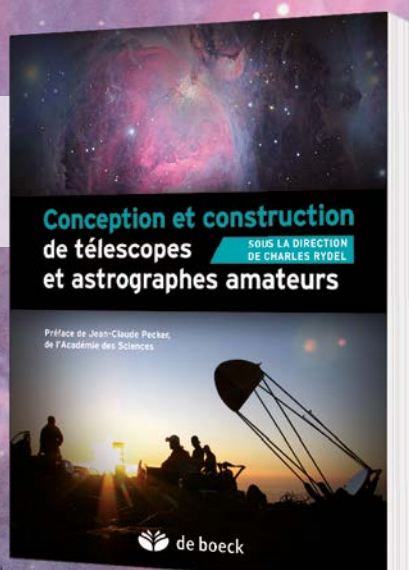
Vous rêvez de concevoir votre télescope mais vous ne savez pas par où commencer? Les amateurs les plus pointus vous prennent par la main pour vous guider, au travers de leurs réalisations, vers les meilleures techniques de construction. Soleil, étoiles, galaxies, analyse spectrale, rien n'est oublié des activités de l'astronome amateur dans cet ouvrage collectif qui réunit pour la première fois des amateurs français et européens.

Avec eux, partez à l'assaut du ciel !

Sous la direction de Charles Rydel
1^{re} édition • Janvier 2016 • 240 p.
• 55€ • 978-2-8041-9077-4

Déjà paru:

Sous la direction de Charles Rydel
1^{re} édition • Juin 2012



En librairie et sur www.deboecksuperieur.com

 **de boeck**
supérieur

POINT DE VUE

Science et laïcité : des lacunes dans la formation

Comment répondre à un élève qui conteste la théorie de l'évolution ou l'âge de la Terre sur la base de ses convictions religieuses ? Pour réagir correctement, l'enseignant doit avoir une bonne compréhension de la nature de l'activité scientifique et de la distinction entre sciences et croyances. Ce n'est pas toujours le cas.

Benoît URGELLI et Charlène MÉNARD

Depuis quelques années en France, la contestation des connaissances enseignées à l'école, notamment en classe

de sciences ou d'histoire, est une problématique que les médias évoquent régulièrement. De plus en plus d'élèves, d'étudiants, de familles refuseraient certains contenus scolaires qu'ils estimeraient en opposition avec leurs convictions personnelles – principalement religieuses ou liées à des théories du complot, à des propos négationnistes...

La question est revenue à la une de l'actualité avec les attentats terroristes de janvier et novembre 2015 à Paris. Ceux-ci ont été revendiqués par l'organisation État islamique (ou Daesh), dont la dernière parution du magazine de propagande en français *Dar al Islam* vilipendait avec violence l'enseignement de la théorie de l'évolution et la charte de la laïcité.

L'ampleur de cette contestation dans les établissements publics est mal connue, par manque d'enquêtes fiables de grande ampleur. Citons néanmoins l'enquête conduite dans l'enseignement supérieur par l'Observatoire de la laïcité et qui a fait l'objet d'un avis publié le 15 décembre 2015. Selon cette étude, moins de 30 cas de contestations d'enseignements pour des raisons religieuses ont été rapportés (sur une population de quelque 2 millions d'étudiants).

Cet avis de l'Observatoire de la laïcité ainsi que quelques chiffres fournis en 2007 par le ministère de l'Éducation nationale suggèrent

que le phénomène est sporadique : même s'il ne faut pas en nier l'existence, il constituerait plutôt un épiphénomène artificiellement grossi par la couverture médiatique.

Cependant, nous constatons sur le terrain que cette médiatisation est anxiogène pour les enseignants. Elle les conduit parfois à adopter des stratégies consistant à éviter les sujets sensibles pour ne pas avoir à se confronter à de possibles contestations. Par exemple, dans l'enseignement de l'histoire, la crainte de voir des élèves tenir des discours antisémites empêche certains enseignants d'aborder le thème du génocide des juifs et d'autres populations lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette attitude n'est pas justifiée, ni sur le plan de l'éthique professionnelle ni sur le plan pédagogique : les enseignants qui traitent ces questions sont souvent surpris de voir à quel point les élèves y sont réceptifs et sensibles.

En sciences de la vie et de la Terre, comme le soulignait en 2004 le rapport Obin, des élèves contestent parfois ce qu'on leur enseigne dans les cours sur la maîtrise de la reproduction humaine ou sur l'évolution des espèces. Ici aussi, une diversité de stratégies éducatives se dessine.

À propos de l'évolution des espèces par exemple, les enseignants agissent différemment en fonction de l'idée qu'ils se font de la capacité des élèves à comprendre et à accepter d'autres modes de pensée. Ainsi, la peur de la contestation conduit certains enseignants de sciences à adopter la stratégie

de l'évitement. D'autres s'engagent dans l'explicitation de la diversité des modes de connaissance du monde : ils tentent ainsi de montrer à leurs élèves ce qui différencie les savoirs des croyances, et ce qui caractérise la nature des sciences.

Certaines attitudes sont plus dangereuses. Par exemple, pour éviter tout conflit avec leurs élèves, il arrive que des enseignants tentent de relativiser et de présenter la science comme une croyance parmi d'autres. Une autre attitude inappropriée consiste à sacrifier le savoir scientifique, comme si c'était un dogme (alors que le principe même de la démarche scientifique s'oppose au dogmatisme). Certains enseignants s'aventurent même à tenter de réfuter des croyances, au risque d'opposer un dogme des sciences à celui des religions.

Ni relativisme ni positivisme à l'école

En outre, certains malentendus sont à dissiper. L'école ne peut forcer les élèves à « croire » aux savoirs qu'elle transmet. Mais selon les principes de l'école laïque, si les élèves ont le droit d'adhérer ou non aux savoirs scolaires, ils ne peuvent pas en refuser l'apprentissage, comme le stipule l'article 12 de la Charte de la laïcité (2013), bien que ce texte n'ait pas de valeur juridique.

La laïcité n'est pas non plus le positivisme, c'est-à-dire la « foi » dans le progrès des sciences comme moteur de l'émancipation